



PAR M. CHRISTOPHE COURTOIS,
PRÉSIDENT DE SÛRETÉGLOBALE.COM

ESPACES, TERRITOIRES ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Dans un monde où il est de bon ton de rejeter la notion de territoires au profit d'une « globalisation » ou d'une « mondialisation », voire d'un « cyber-espace » effréné, on perd souvent de vue des vérités essentielles à l'être humain et à ses sociétés.

LA SOCIÉTÉ S'ORGANISE NÉCESSAIREMENT SUR UN TERRITOIRE PHYSIQUE, OÙ ELLE VIT ET TRAVAILLE À SON BIEN-ÊTRE

Dans ce cadre, le Gouvernement de cette société impose la loi de façon exclusive sur un territoire donné. Et le territoire, ou celui des autres, car il n'est pas extensible, est l'unique source de revenus et de bien-être de la société qui l'habite ou l'exploite.

Dès lors qu'il y a compétition entre territoires, ce qui arrive chaque fois que le territoire n'est plus jugé suffisant en terme de ressources par son Gouvernement, cela se traduit, soit par une captation pure et simple de la terre d'autrui (c'est la guerre de type coloniale et la destruction du Gouvernement en place), soit par une captation des sources de revenus de l'autre (c'est la guerre économique et l'asphyxie progressive de l'économie locale).

Cela est vrai à tous les échelons : la Nation, la région, le quartier, la cité, l'immeuble... De proche en proche, cela nous conduit vers les fameuses « zones de non-droit », qui ne sont en réalité que des zones de droit, i.e. de Gouvernements, différents, prospérant sur les lacunes du droit général et générant des économies « parallèles » ou « souterraines ». La notion même de « licite » ou « illicite » devenant très relative, puisque en rapport avec un « Gouvernement » reconnu comme légitime. Evidemment, cela ne se

fait pas sans heurts (émeutes, guerres) ou sans dommages sur le territoire attaqué (destructions d'entreprises, chômage, pauvreté, déliquescence morale, délinquance, peur, sentiment d'insécurité...).

Les objectifs de guerre d'un territoire contre un autre sont toujours, en premier lieu, de mettre à mal le « moral de l'adversaire », afin d'obtenir l'ascendant moral sur lui, qui ne pourra dès lors plus résister au nouvel ordre établi qui devient crédible et légitime. Dans une guerre de type économique, pas de sang, du moins directement, mais beaucoup de larmes, et un effet pour les territoires, au final, très comparable. **C'est là qu'entre en jeu la plus importante des notions d'un groupe d'individus qui constitue une société : la résilience.** Ce que certains, suivant les niveaux de zoom et de considération, appelle aussi patriotisme, citoyenneté, ou communautarisme, voire populisme...

Dans une société résiliente, celle-ci possède des mécanismes de reconstitution, de régénération, de rétablissement, lui permettant de se remettre des attaques subies plus facilement que d'autres groupes, notamment ses attaquants. La base de cette résilience est, évidemment, la solidarité entre les membres de cette société, qui peuvent se prêter main-forte, afin de rétablir le statu quo ante.

Il est donc nécessaire que les membres de cette société se reconnaissent dans un groupe commun, lié à son territoire et à ses lois, bref soient « patriotes » au sens de privilégier le bien-être commun et la solidarité de son territoire, pour qu'il puisse y avoir résilience.

Car l'entreprise, quoiqu'on en dise, n'existe que grâce à son territoire et est étroitement liée à celui-ci, qui lui a fourni environnement législatif, main d'œuvre et formation, réseaux de transports et matières pre-

mières, infrastructures diverses, culture et mode de travail, mais aussi clients et fournisseurs, etc. en échange de sa contribution sous forme d'impôts et de partage de flux financiers.

En matière de sécurité économique, si un territoire devient agressif envers un autre pour récupérer ses sources de revenus, il sera donc nécessaire de détruire d'abord toute forme de régulation territoriale du commerce, pour détruire le sentiment d'appartenance économique à ce territoire.

C'est le « centre de gravité » à détruire, au sens militaire du terme : « un élément, matériel ou immatériel, dont un Etat, ou un ensemble d'Etats, une collectivité, un groupe, une force, tire sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de combattre »ⁱⁱ. Concrètement, cela se traduira, en un premier temps,

Dans une guerre de type économique, pas de sang, du moins directement, mais beaucoup de larmes

par la volonté de l'adversaire de détruire les normes, lois ou règlements gênant sa liberté de manœuvre, ou la création de nouvelles normes la facilitant, et, à l'inverse, pour l'opposant

de renforcer au mieux sa protection. Le tout faisant passer pour crédibles et légitimes les résultats de ces manœuvres. La fameuse « concurrence libre et non faussée », qui n'est, disons-le, qu'une vue de l'esprit, est le préalable à toute guerre économique. Modifier les croyances pour gagner la confiance.

« C'est une règle de prudence vulgaire, lorsqu'on est parvenu au faite de la grandeur, de rejeter l'échelle avec laquelle on l'a atteint, afin d'être aux autres le moyen d'y monter après nous. (...) Une Nation qui, par ses droits protecteurs et par ses restrictions maritimes, a perfectionné son industrie manufacturière et sa marine marchande au point de ne craindre la concurrence d'aucune autre, n'a pas plus sage parti à prendre que de repousser loin d'elle ces moyens de son élévation, de prêcher aux autres peuples les avantages de la liberté du commerce. »ⁱⁱⁱ

Ces normes et règlements se concoctant dorénavant dans des enceintes internationales, **c'est donc la force d'influence sur ces instances qui constituera la force de frappe première d'une guerre économique.**^{iv}

Dans un second temps, il s'agira d'inonder le territoire opposant de produits réalisés sur son propre territoire, soit parce que son mode de vie, sa culture, et donc ses produits, sont montrés en exemple par le biais des médias, soit parce que l'on profite des différences de coûts, des matières ou du travail, pour être plus compétitifs.

Enfin, dans un troisième temps, les flux financiers récoltés seront massivement investis dans la recherche et développement, ou dans des rachats de technologies, de façon à prendre une avance technologique impossible à rattraper et rendre définitives la colonisation économique, et donc la défaite, de l'opposant.

Le territoire n'ayant plus de valeur, la résilience de la société disparaît.

POUR AVOIR UNE VOLONTÉ, IL FAUT AVOIR CONFIANCE ET CROIRE EN SON DESTIN

Influence, normes, mode de vie, médias, compétitivité, R&D : la sécurité économique d'un territoire ne peut être assurée que s'il possède une force supérieure à ses adversaires, coordonnée pour le bien commun, dans chacun de ces domaines.

La Chine a mis en place un protectionnisme à outrance, développe son réseau diplomatique à une vitesse fulgurante, rachète par le biais de ses fonds souverains ou échange contre des implantations locales, toute la technologie disponible. Les Etats-Unis mettent à la disposition des entreprises l'ensemble des services de l'Etat, services de renseignements et diplomatie comprise, noyautent toutes les instances normatives et espionnent impunément leurs « alliés ».

La France démantèle progressivement ses réseaux diplomatiques et culturels. Malgré une forte présence dans les instances internationales, sa présence est réduite à la portion congrue aux postes de direction^v. **Le mode de vie « à la française » est de plus en plus raillé par les médias et le « déclinisme » est ambiant**. La compétitivité est placée après le respect des normes budgétaires européennes. La R&D est en berne (2,25 % du PIB en 2011 contre 2,37 % en 1990)^{vi}. L'intelligence économique n'est plus vraiment un sujet depuis qu'elle est placée au niveau régional. Les chefs d'entreprise restent dans une certaine naïveté sur le mode : « la main invisible du marché » règlera tout cela ; **et, surtout**, ne sont plus solidaires au territoire puisque « citoyens du monde global ».

Il est temps qu'une véritable prise de conscience se fasse en France, avant que nous ne devenions un immense Disneyland pour les touristes des pays vainqueurs de cette compétition acharnée... ■

1. Réflexion doctrinale interarmées N°148/DEF/CICDE/NP du 28 juin 2012.

2. PIA-7.2.6-3_GIAT-O(2012), Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle, n° 001/DEF/CICDE/NP du 3 janvier 2012.

3. Friedrich List, 1841.

4. Voir le rapport de Claude Revel « Développer une influence normative internationale stratégique pour la France », janvier 2013.

5. Rapport du Préfet Jean Dussourd, 09/10/09.

6. Chiffres INSEE.